

Je ne fermerai pas cette correspondance sans reconnaître publiquement que la cause de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal a rencontré auprès du St Siège, avec de biens vives sympathies, les plus fermes dispositions à la justice.

Le St Siège peut être trompé sur des questions de faits qui ne sont point dogmatiques. Mais il ne saurait jamais se refuser à reprendre l'examen des causes dans lesquelles les renseignements exacts lui ont fait défaut.

J'ajouterai qu'en quittant l'Europe j'ai adressé au Cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, une lettre dans laquelle je lui communique l'*opinion légale* de Sir Farrer Herschell, afin que ce document si important soit en son temps soumis aux Eminentissimes Cardinaux de la Congrégation.

THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D.